

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABBESS LAGHROUR –KHENCHELA-

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE LITTERATURE ET LANGUE ETRANGERES



FILIERE : LANGUE FRANÇAISE

SPECIALITE : LANGUES APPLIQUEES



**CONFORMITE DU MANUEL
SCOLAIRE AU PROGRAMME
OFFICIEL**

« CAS DE LA 4^{EME} ANNEE PRIMAIRE »

**Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de
MASTER 2**

Dirigé par : **Mlle BOUZIDI SOURAYA**

Président du jury : **M.ATHAMNA ABD ELMALEK**

Examinatrice : **Mme .DJOUIMAA NABILA**

Présenté par :

GHORAB ZOUBIR

ANNEE UNIVERSITAIRE 2014/2015

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier

Mlle.BOUZIDI.Souraya, la directrice de mon mémoire,

pour toute la patience dont elle a fait preuve et tout

l'intérêt qu'elle n'a cessé de porter à mon travail.

Que les membres du jury trouvent ici l'expression

de ma gratitude pour avoir accepté

d'évaluer et de juger ce modeste travail.

Je ne manquerai pas de remercier également tous

ceux qui m'ont aidé par leurs remarques, leurs

orientations et leurs encouragements, précisément, mon

père, ma sœur, mes frères, et mes amis. Et surtout mes

apprenants de l'école :BRAHMI Messaoud

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à la mémoire de ma
maman, que Dieu l'accueille dans son vaste paradis.*

*Une femme qui continue à faire de moi une personne
meilleure, même si elle n'est plus là.*

Sommaire :

Remerciements

Dédicace

Sommaire

L'introduction.....7

Première partie :

Chapitre I :Le FLE en Algérie

| | |
|--|----|
| 1-Le FLE en Algérie | 12 |
| 1-1-La langue française en Algérie..... | 12 |
| 1-2-La langue française et les apprenants algériens..... | 12 |
| 1-3-Les insuffisances chez les apprenants..... | 14 |
| 2-Enseignement du français au primaire..... | 14 |
| 2-1-Enseignement du français 4 ^{ème} AP..... | 15 |

Chapitre II :Le programme

| | |
|------------------------------------|----|
| 1-Le programme..... | 17 |
| 1-1-Elaboration et conception..... | 17 |
| 1-2-Principes méthodologiques..... | 18 |
| 1-3-Profil d'entrée..... | 21 |
| 1-4-Profil de sortie..... | 22 |
| 2-Compétences et objectifs..... | 23 |

Chapitre III : Le manuel

| | |
|---|----|
| 1-Le manuel..... | 26 |
| 1-1-Définition..... | 26 |
| 1-2-Les fonctions du manuel scolaire..... | 27 |
| 2-Enjeux du choix du manuel scolaire..... | 28 |
| 2-1-Enjeu idéologique et culturel..... | 28 |
| 2-2-Enjeu politique..... | 29 |
| 3-Le manuel scolaire de la 4 ^{ème} AP..... | 29 |
| 3-1-Pédagogie du projet..... | 34 |
| 3-2-Présentation des projets proposés en 4 ^{ème} AP..... | 35 |
| 3-3- Projet n°01 | 38 |

Deuxième partie :

Chapitre I : Observation et analyse

| | |
|--|-----------|
| 1-Conformité du manuel au programme..... | 43 |
| 1-1-1- La présence des aspects pédagogiques sur le manuel et leur conformité aux exigences du programme..... | 43 |
| 1-1-2 Les valeurs socioculturelles entre ce que présente le manuel et ce que préconise le programme | 48 |
| 1-1-3- L'évaluation et sa conformité à l'approche par compétences | 49 |
| 1-1-4- La démarche d'enseignement/apprentissage proposé par le manuel | 51 |
| 1-1-5-La présentation du manuel..... | 52 |
| 2-Bilan récapitulatif..... | 53 |
| 3-Insuffisances et remédiation..... | 55 |
| | |
| Conclusion | 58 |
| Bibliographie | |
| Annexe | |
| Résumé | |

Introduction

Introduction :

Le but d'enseigner une langue étrangère est d'apprendre à parler, à écrire, mais aussi à communiquer. Ce qui va permettre à l'apprenant de s'ouvrir sur le monde et connaître d'autres cultures. Généralement ces savoirs sont transmis grâce aux manuels scolaires qui puisent de l'information dans les programmes nationaux. En Algérie, le français est une langue très vivante, très utilisée et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans. La langue française devient une langue d'enseignement et on lui accorde beaucoup plus d'importance. D'une année à une autre les réformes se succèdent en améliorant le niveau du français et en l'intégrant dans tous les domaines. « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* »¹.

L'ajout d'une année en cycle moyen à partir de l'année 2003 et l'introduction de la langue française en 3^{ème} année primaire en 2006/2007, l'intégration des outils multimédias, l'utilisation des images, supports audio/vidéo impliquent la production de nouveaux manuels scolaires.

Tous ces changements qui cherchent à donner à la langue française ce qu'elle mérite, ont certes, perturbé l'enseignant et ils ont désorienté l'élève mais ils ont vraiment contribué à donner au français son «véritable statut»².

¹ : KANOUA, S. *Culture et enseignement du français en Algérie*, édition Synergies, Alger, 2008, p88.

² : *Véritable statut : une deuxième langue en Algérie*.

Au fil du temps, les programmes ont été mis à niveau afin d'améliorer et ajuster l'enseignement du français langue étrangère, en Algérie. Ces programmes ont imposé une nouvelle élaboration et conception des manuels scolaires, qui ne peuvent rester étrangers aux mutations éducatives. Un manuel représente un support indispensable, qui aide l'enseignant à doter ses apprenants de connaissances communicatives, linguistiques, culturelles en langue française.

Les premières années du cycle primaire constituent une base pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit.

La multiplication des images dans tous les domaines de la vie a entraîné un bouleversement de nos habitudes, de nos modes de pensées et d'apprentissage. Les facilités d'accès à l'information ainsi que les moyens techniques de reproduction mis à la disposition du plus grand nombre font que le travail des concepteurs devient plus compliqué. Les acteurs du monde de l'éducation sont conscients de la nécessité de repenser l'enseignement, de conceptualiser de nouveaux outils pédagogiques (manuels scolaires, supports multimédias, logiciels, etc.) et d'adapter l'enseignement au mode de vie d'une génération, qui vit au milieu d'une société qui connaît un perpétuel développement technologique. Cependant de nombreux outils multimédias restent inexistantes au sein des établissements scolaires, ce qui fait du manuel une assise fondamentale pour l'enseignement du FLE, et une source inépuisable pour l'enseignant.

Notre recherche s'intéresse justement, au manuel scolaire comme outil indispensable au processus enseignement/apprentissage du FLE, nous

tenterons d'analyser la conformité du manuel scolaire au programme officiel (cas de la 4^{ème} année primaire).

La question de recherche sera la suivante : Suite aux réformes éducatives, le manuel scolaire de la 4^{ème} année primaire est-il conforme au programme officiel ? Répond-il aux directives préconisées par le programme ? Est-ce que le manuel puise de l'information du vécu de l'apprenant ?

Il est clair qu'un manuel scolaire ne peut pas être conforme à 100 pour cent au programme officiel mais il doit respecter les directives et la démarche enseignement/apprentissage exigées par le programme. Le manuel doit prendre en considération le vécu de l'apprenant pour lui être utile et intéressant à la fois.

Nous allons adopter une méthodologie d'observation et analyse afin de répondre à ces interrogations. Le travail se fera en deux parties, la première consacrée au cadrage théorique qui entoure à la fois programme et manuel ; la deuxième nous nous intéresserons à l'analyse du programme et le manuel de la 4^{ème} année primaire. Pour ce fait, nous prendrons le projet 1 intitulé : « lire et écrire un conte. » comme échantillon.

Le choix de ce sujet revient aux multiples critiques que nous avons constatés en côtoyant les enseignants de la 4^{ème} année primaire. Et aux difficultés que nous avons rencontrées avec les apprenants de la 4^{ème} AP.

Première
partie

Chapitre I

Le FLE en Algérie

1-Le FLE en Algérie :

Le *FLE* est l'abréviation de Français Langue Étrangère. Nous parlons de cours de *FLE* lorsque la langue française est enseignée à des apprenants non-francophones. Les cours de *FLE* répondent généralement à des besoins personnels, professionnels, touristiques ou culturels et peuvent être bénéfiques pour l'intégration des personnes dans une société étrangère. Les cours de *FLE* peuvent être dispensés dans la langue maternelle de l'apprenant ou directement en français, afin de plonger l'étudiant en immersion.

1-1- La langue française en Algérie.

Le français est la première langue étrangère parlée en Algérie. Les Algériens sont très familiers avec la langue de Molière. L'histoire passée y a beaucoup contribué. La pratique récente de la langue maintient et renforce aussi un tel lien et contribue à comprendre le français. De plus, en Algérie, il existe un bain francophone et cela à travers les médias comme les journaux par exemple (plus de 50% de la presse algérienne est en français), la télévision, Internet, les magazines francophones,...

1-2La langue française et les apprenants Algériens.

A l'école, on commence à apprendre le français dès la troisième année, ce qui veut dire que l'enfant a fait trois années d'apprentissage au primaire (l'école élémentaire).

Arrivé en première année moyenne, cet apprenant doit avoir un bagage linguistique pour pouvoir continuer ses études sans gêne.

Si nous allons voir le niveau de nos élèves ou faire un constat, nous découvrirons que beaucoup d'entre eux rencontrent des difficultés dans l'apprentissage de cette langue qui n'est pas leur langue maternelle.

Ces enfants viennent avec des compétences et des acquis grâce aux efforts fournis par nos collègues, instituteurs et institutrices dans les écoles primaires. Et comme cette langue n'est pratiquée qu'à l'école, l'élève ne peut pas la performer et la manipuler correctement.

Ils ont des difficultés en lecture : ils prononcent mal les mots car elle n'est pas la langue parlée dans leur milieu (la famille, la rue,...). Ils mettent beaucoup de temps pour lire, ils n'arrivent même pas à déchiffrer un petit paragraphe... Alors que la lecture est l'outil (la clé) de tout apprentissage : « si on sait lire, on est sauvé ».

Dans une classe de 38 apprenants, 4 à 5 arrivent à lire d'une manière correcte. Là, le professeur se sent égaré ; que faut-il faire ? Ordinairement, cet apprentissage, ces entraînements, et ces activités de lecture devaient se faire à l'école primaire. Savoir lire et écrire, chose primordiale, si on veut vraiment aider l'enfant à être capable de comprendre ce qu'on lui demande de faire... Demain, il sera étudiant à l'université où les recherches ne se font pas qu'avec la langue arabe, il doit utiliser son « français » pour élargir ses connaissances et développer son savoir et son imaginaire.

Nous sommes conscients, et cette situation nous préoccupe tous et nous nous trouvons obligés de revoir avec ces enfants l'alphabet, les sons, le découpage syllabique pour les aider à lire, parler et écrire.

1-3- Insuffisances chez les apprenants.

Le niveau social de certains élèves (pauvreté, manque de moyens, parents analphabètes,...) C'est seulement à l'école que l'enfant manipule cette langue. Ils n'ont pas que le français à étudier ; ils ont aussi une deuxième langue étrangère (l'Anglais) et d'autres disciplines.

Ils ne lisent pas chez eux, n'essaient pas de chercher, de découvrir... ils ont l'esprit occupé par autre chose : la rue, les jeux, la télé, ...

Les parents ont une part de responsabilité dans l'éducation, la scolarité et le contrôle de leurs enfants.

Avec des classes trop chargées (plus de 40 élèves), la tâche de l'enseignant devient difficile et compliquée.

2-Enseignement du Français au primaire :

« L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez les jeunes apprenants des compétences de communication à l'oral et à l'écrit. »¹

Les premières années du cycle primaire constituent une base pour l'apprenant et une période d'acquisition et de construction de ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit.

L'enseignement/apprentissage du 3^e AP a pour objectif d'acquérir des compétences de communication pour ensuite les développer en 4^e AP et en 5^e AP.

¹ : Nouveau programme du 3^e AP, cf. Référentiel des programmes.

Les compétences à installer relèvent de trois niveaux et objectifs d'apprentissage :

1. Oral/réception (compréhension orale)
2. Oral/production (production orale)
3. Écrit/réception (compréhension écrite)
4. Écrit/production (production écrite)

Chaque année du cycle primaire à un développement selon les degrés suivants :

- 3^e AP : initiation.
- 4^e AP : renforcement/développement.
- 5^e AP : consolidation/certification.

2-1-Enseignement du français 4^{ème} année primaire :

Le but de l'enseignement du Français en 4^{ème} AP est de renforcer, développer les compétences acquises en 3^{ème} AP. L'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordres qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif. Elles se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents thèmes étudiés.

Chapitre II

Le programme

1-Le programme :

Il est quasi admis que chaque pays définit sa propre politique quant à l'élaboration d'un programme éducatif et du matériel didactique, une armada qui répond à des paramètres prédéfinis les prenant en considération. En effet, le programme (prescrit par le ministère de l'éducation) vient s'interroger sur les finalités de tout le système éducatif et définit par la même, les rôles des principaux acteurs faisant partie du processus enseignement/apprentissage et des tâches qui leur sont assignées.

Le programme de la 4^{ème} AP stipule que l'utilisation du FLE doit être au service de la formation de citoyens responsables, aptes à se prononcer sur les grandes questions qui font le monde et à émettre des réflexions quant aux phénomènes qui surgissent.

Ces capacités seront opérationnelles si l'on considère que l'enseignement/apprentissage du FLE proclame se centrer sur l'apprenant quitte à l'amener à être autonome, d'autant plus que l'inscription de ce programme dans l'approche par les compétences aura pour débouchées une bonne insertion la société.

1-1- Elaboration et Conception :

Les programmes sont toujours le résultat d'un long processus d'élaboration, ponctué de phases d'écriture, de discussion et de concertation. Les documents de cadrage, traçant leurs grandes orientations sont la loi d'orientation et le référentiel général des programmes.

Les principes fondateurs de tout programme sont de quatre ordres: axiologique, épistémologique, méthodologique et pédagogique. Le système éducatif algérien s'est fixé un objectif ambitieux :

celui de revoir les programmes scolaires dans un laps de temps limité – sur une période de 3 années –, dans le souci de les rendre plus conformes aux besoins de la société et de l'école algériennes. Adapter, les nouvelles tendances éducatives (approche communicative, approche par les compétences) à un public qui n'a pas été sujet d'études est une tâche assez délicate, peut-être à long terme les objectifs visés peuvent voir le jour, mais à court terme les résultats ne semblent être à la hauteur des attentes.

1-2-Principes méthodologiques :

Tout enseignant s'interroge : quelle méthode utiliser pour se rendre utile à ses apprenants ? Question pertinente, surtout lorsqu'on prend en considération les changements continus des programmes.

Les instructions officielles ne prennent pas part quant au choix de la méthode : "Nous ne préconisons aucune méthode, la meilleure sera celle qui donnera des résultats les plus rapides et les plus solides."¹ Donc, l'importance ne réside pas dans le choix de la méthode mais ce qui importe c'est de donner aux élèves des connaissances appropriées. Cela se réalise avec le choix d'une méthode vivante et active, c'est-à-dire une méthode qui réclame constamment l'activité de l'apprenant, sa participation et sa présence.

Cependant, l'enseignement du français en Algérie a été marqué par l'avènement de l'approche par les compétences :

¹ : HAMZET-EL-WASSEL, numéro 8, Direction de la formation et de l'Education Extra-Scolaire, 1974

Par l'approche communicative, on s'intéresse à l'acquisition des compétences qui vont se développer au fur et à mesure que les savoirs et les savoir-faire sont mis en place. Ainsi, des compétences de lecture et d'écriture vont enrichir l'apprentissage de la langue à partir d'activités qui répondent aux besoins des apprenants, dans une situation de communication donnée.

C'est pourquoi la préoccupation première s'est fixée sur l'apprenant qui doit (re)construire les connaissances qu'il a intégré progressivement par une démarche personnelle et active. Les savoirs de l'apprenant sont associés à des savoir-faire repris par les rubriques du manuel : « Je lis » ; « j'écris » ; « j'apprends » ; « je retiens »... pour qu'il s'approprie la langue.

C'est en fonction d'un profil d'entrée (qui recense les acquis des élèves) et en tenant compte d'un profil de sortie que sera précisé de quoi l'apprenant sera capable de dire, de lire et d'écrire en français.

« L'approche par les compétences traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centrée sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basés sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir », *cf. Référentiel général des programmes.*²

"Si on parle de « compétences » dans le milieu de l'éducation, c'est pour mettre l'accent sur le développement personnel et social de l'élève. C'est donc dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et

² *cf. Référentiel général des programmes, Commission Nationale des Programmes.*

significative des savoirs que s'impose, dans les programmes l'entrée par les compétences.

Les compétences sont un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui deviennent les buts de l'enseignement/apprentissage à partir de situations-problèmes qui composent des situations d'apprentissage. Ainsi, l'élève est-il amené à construire ses savoirs et à organiser efficacement ses acquis (soit un ensemble de ressources) pour réaliser un certain nombre de tâches.

Chaque compétence se démultiplie en composantes qui se traduisent en objectifs d'apprentissage. Chaque objectif permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé. C'est à partir des objectifs sélectionnés que se dégage le dispositif d'enseignement/apprentissage sur la base du triptyque : activités, contenus, évaluation.

Les compétences sont évaluables, évaluer des compétences c'est, pendant le cursus scolaire, vérifier régulièrement le niveau de développement de compétences pour :

*Réguler la progression des apprentissages (évaluation formative),

*Certifier et reconnaître les acquis (évaluation certificative).

La démarche pédagogique préconisés dans le programme de 4^{ème} AP est une démarche par la découverte qui a permis dès la 3^{ème} AP d'enclencher le processus d'apprentissage chez l'apprenant. ³

³ : Document d'accompagnement, juin 2012, P : 44.

1-3-Profil d'entrée:

A l'oral, l'élève de 4 AP a développé des compétences d'écoute/réception et d'expression dans l'interaction au sein de la classe. **A l'écrit**, il est déjà familiarisé avec le texte dans différentes graphies.

A l'oral, l'élève sait » :

- prononcer correctement les phonèmes étudiés,
- Produire des énoncés de type déclaratif, interrogatif ou exclamatif en respectant le schéma intonatif (rythme, débit, intensité et hauteur de la voix),
- Réagir à une consigne orale,
- Répondre à une question posée concernant son vécu,
- Identifier dans un texte entendu ou un dialogue : qui parle ? A qui ? De quoi ? Pourquoi faire ?
- Produire un énoncé dans une situation de communication :
 - *Rapporter les faits simples de la vie quotidienne,
 - *Prendre sa place dans un échange à plusieurs sur un thème du quotidien,
 - *Parler de soi,
 - *Parler des autres.

A l'écrit, l'élève sait :

- Lire et copier des phrases,
- Transcrire en cursive un énoncé écrit en script,
- Répondre à une consigne simple,
- Répondre à une question par une phrase simple à deux ou trois constituants,
- Utiliser la ponctuation forte : le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation. »⁴

⁴ : Document d'accompagnement, juin 2012. P.45

1-4-Profil de sortie :

Au terme de la 4e AP, « l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné. »⁵

A l'oral, on attend de l'élève qu'il soit capable d'adopter une attitude d'écoute sélective pour :

- Identifier dans un texte entendu les paramètres d'une situation de communication donnée (qui ? quoi ? ou ? pourquoi ?),
- Relever l'essentiel d'un message (informations précieuses),
- Identifier des supports sonores (comptine, historiette, conte, questionnaire) en s'appuyant sur les éléments prosodiques (pause, rythme, débit, accent, groupe de souffles) et sur le contenu,
- Dire un énoncé de façon intelligible (prononciation et articulation),
- Produire des énoncés pour questionner, interroger, demander de faire, donner une consigne,
- Réagir dans un échange par un comportement approprié verbal et/ou non verbal,
- Rapporter des propos entendus dans une situation de communication donnée,
- Produire un énoncé pour s'insérer dans un échange,
- Raconter un fait, un événement le concernant ou concernant autrui.

A l'écrit, on attend de l'élève qu'il soit capable de" ⁶ :

- Identifier la correspondance graphie/phonie irrégulière,
- Maîtriser le para texte (éléments qui entourent le texte : titre, nom de l'auteur),
- Maîtriser l'image du texte : sous-titres, paragraphe(s),
- Utiliser la majuscule à bon escient,

⁵ : Ibidem, p.46

⁶ : Ibidem

- S'appuyer sur les mots connus en lecture pour comprendre un texte court,
- Lire des graphies différentes :script, cursive, capitale,
- Lire à voix haute avec une bonne diction,
- Lire différents types de textes(comptine, récits, BD) de manière expressive,
- Produire de courtes phrases en utilisant la ponctuation appropriée,
- Produire de courts textes(quelques phrases) pour raconter et/ou pour décrire

2. Compétences et objectifs :

La Loi d'orientation sur l'éducation nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle » -Chapitre I, article 2.

A ce titre l'école qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit notamment : « permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères » Chapitre II, article 4.

Les compétences à installer sur les apprenants comme elles figurent sur le guide du maître sont :

A l'oral / compréhension (écouter)⁷

| Compétence de fin d'année | Composantes de la compétence |
|---|--|
| <i>Construire le sens d'un message oral dans une situation d'échange.</i> | Adopter une attitude d'écoute sélective. |
| | Connaître le système phonologique et prosodique. |
| | Identifier la situation de communication (qui ? à qui ? quoi ? où ? quand ? pourquoi ?). |
| | Identifier des actes de parole et leurs variantes. |

- A l'oral / expression (parler)

| Compétence de fin d'année | Composantes de la compétence |
|--|--|
| <i>Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'interaction orale.</i> | Dire pour s'approprier la langue. |
| | Prendre la parole pour s'exprimer. |
| | Prendre sa place dans un échange pour communiquer. |

- A l'écrit / compréhension (lire)

| Compétence de fin d'année | Composantes de la compétence |
|---|---|
| <i>Lire et comprendre un texte court.</i> | Connaître le système graphique du français. |
| | Construire du sens. |
| | Lire à haute voix. |

- A l'écrit / expression (écrire)

| Compétence de fin d'année | Composantes de la compétence |
|--|---|
| <i>Produire un énoncé d'une vingtaine de mots pour l'insérer dans un dialogue, un texte narratif ou un texte documentaire.</i> | Ecrire pour répondre à une consigne d'écriture. |
| | Produire un court texte narratif. |
| | Produire un court texte documentaire. |

⁷ : Ibidem ,P :48

Chapitre III

Le manuel

1-Le manuel :

Le manuel scolaire met en œuvre un programme d'enseignement pour un niveau donné. Il est conçu par des professionnels pour répondre aux besoins des élèves, des professeurs et des parents. Le manuel scolaire demeure cet auxiliaire indispensable d'enseignement /apprentissage pour la mise en place de toute compétence. Malgré l'avènement de nouvelles méthodologies comme méthode S.G.A.V¹, l'approche communicative qui favorisent l'apprentissage animé par les supports audio-visuel, l'image animée ...etc. Le manuel scolaire reste l'outil pédagogique auquel on s'intéresse le plus, il s'agit d'un livre de l'apprenant, qui lui permet de s'approprier des connaissances et des savoirs.

1-1- Définition :

Nommé par Choppin, (1992) "*les livres scolaires stricto sensu*"² les manuels scolaires servent l'enseignement scolaire et constituent un bloc où tous les apprentissages présentés suivent une progression structurée et organisée qui sous tendent les préconisations d'un programme préétabli. Il s'agit des ouvrages "*conçus dans l'intention, plus ou moins explicite ou manifeste (...) de servir de support écrit à l'enseignement d'une discipline au sein d'une institution scolaire*"³.

Nous pouvons dès lors avancer que le manuel scolaire est un livre d'apprentissage réparti en séquences qui respectent une répartition temporelle bien définie (en terme d'horaire). Les dites séquences, sont

¹ : Structuro-globale audio-visuelle

² : Choppin, A.). *Les Manuels scolaires : Histoire et actualité.*.Paris : Hachette éducation. (1992) ,P.57.

³ :Ibidem ,p58.

régies par les lignes directives d'un programme officiel et sont articulées les unes aux autres et conçues en fonction des capacités d'attention de l'apprenant, de compétences à installer et d'objectifs visés.

On peut dire d'un bon manuel scolaire qu'il organise les apprentissages des élèves tout en contribuant au perfectionnement pédagogique des enseignants.

Le manuel scolaire est donc un échelon précis dans la transposition didactique. Ce faisant, il est la résultante de plusieurs stratégies qui méritent d'être identifiées. Les stratégies qui aboutissent à la rédaction du programme officiel, traduisant les poids respectifs du Ministère, des principaux acteurs du système éducatif, des groupes de pression extérieurs au système éducatif (familles, associations...), ainsi que de la personnalité de chaque membre des commissions de programme.

Les stratégies des éditeurs des manuels (perspectives commerciales ; or l'acheteur est le plus souvent, en Algérie, l'établissement scolaire conseillé par les enseignants), des auteurs des manuels (censés représenter les attentes des enseignants et des élèves), ainsi que des auteurs ou diffuseurs des images (banques d'images), etc.

1-2- Les fonctions du manuel scolaire :

a- Une fonction référentielle : étroitement liée avec les programmes officiels qui les traduit en terme de contenus éducatifs ainsi qu'aux finalités assignées à tout le processus éducatif.

b- Une fonction instrumentale : se justifiant par la mise en exergue du contenu effectif que les programmes sous tendent. Le manuel sert de porte folio incluant la méthode, les exercices et/ou activités vers une acquisition de compétences et l'appropriation du savoir. Partant du fait que le manuel

scolaire est un instrument/outil, il sert d'apport pratique dans l'exploration du domaine des connaissances de manière à consolider les acquis et à en découvrir d'autres.

c- Une fonction documentaire, si l'on considère que le manuel scolaire est une banque de données et présente par la même occasion, une variété de documents (audiovisuels, bandes dessinées, textes authentiques, etc.) quitte à développer chez l'apprenant le sens de l'observation, de la déduction et à retrouver son autonomie pour construire son savoir.

Citer une telle fonction du manuel scolaire, c'est dire le rôle des documents textuels et iconiques qui développent chez l'apprenant l'esprit critique du fait qu'il sera amené à les confronter par rapport à sa réalité sociale.

d- Une fonction idéologique véhiculaire d'une culture ciblée et de quelques valeurs nationales et identitaires. En effet, le manuel scolaire a, de tout temps, été le miroir idéologique (du fait qu'il est toujours soumis à l'aval des pouvoirs politiques) qui vise à conserver une certaine doctrine appartenant au patrimoine culturel national.

2-Enjeux du choix du manuel scolaire :

2-1 Enjeu idéologique et culturel :

Le manuel scolaire est censé être conçu en respectant les valeurs morales et sociales fondées sur le patrimoine national éthique bien que culturel.

Ceci dit, le manuel scolaire doit bannir tout préjugé ou stéréotype, favoriser la découverte sociale et mondiale et s'ouvrir à la diversité et à la richesse de la culture mondiale. En effet, il serait préjudiciable de veiller à la neutralité de la pensée de l'apprenant et ce, en l'éloignant de toute

tendance (religieuse, idéologique, raciste ,etc.) visant à lui inculquer des prises de positions qui ne seront que des obstacles paralysant sa progression normale à acquérir de nouvelles connaissances.

2-2 Enjeu politique :

Les manuels scolaires constituent une panacée vers la formation des apprenants à la citoyenneté. Le manuel scolaire traduit les lignes directrices d'un programme qui rend bien compte d'une politique éducative spécifique liée au contexte politique de notre pays. D, TAMGNOUE (2002) le montre dans son intervention en disant que : "*Le manuel scolaire devient ainsi le garant de l'égalité des chances, l'outil de formation de la conscience citoyenne*".⁴

En effet, l'accès aux connaissances est tributaire des finalités de l'enseignement dans notre pays et sera construit en référence à la démocratisation de l'enseignement, au droit à l'enseignement et à l'obligation de l'enseignement.

Le manuel est, pour toute fin utile, responsable de la formation de l'apprenant et de son devenir.

3-Manuel scolaire de la 4^{ème} AP :

Le livre de l'élève a été homologué par la commission d'homologation et d'approbation de l'INRE (Ministère de l'éducation nationale). Il est conçu selon le nouveau programme du français pour la 4^{ème} AP. Il s'intitule : " Mon livre de français ".

Le manuel scolaire de français de 4^{ème} AP

Titre : Mon livre de Français

ISBN :978-9947-20-542-6

Dépôt légal :1470-2008

Edition : 2013-2014

⁴ : D. TAMGNOUE, *L'enseignement du français et les outils didactiques. Le manuel scolaire en question (s), actes du 1er congrès de l'Association des Enseignants de Français du Cameroun, 19-20 mars 2002.*



Mon livre de Français 4^{ème} AP

Il se compose de trois (3) projets. Ces projets se présentent comme suit :

" Projet 1 : Lire et écrire un conte.

Projet 2 : Lire et écrire des textes différents.

Projet 3 : Lire et écrire une comptine ou un poème. "5

⁵ : Le manuel scolaire de la 4^{ème} AP, p :2 édition 2013-2014.

Chaque projet se déroule en séquences, les projets comprennent trois séquences, il faut noter qu'à l'intérieur de chaque séquence, nous retrouvons les mêmes rubriques, celles-ci sont signalées par des pictogrammes. Ces pictogrammes sont symbolisés par un chat blanc, dynamique, choisi pour désigner les différentes rubriques. Le symbole du chat (qui recherche l'information, qui la traite, qui l'exploite...) correspond aux intentions de ce manuel qui met à la disposition des apprenants de l'information et des moyens de la traiter pour qu'ils puissent à leur tour se l'approprier et la réinvestir. La présentation des pictogrammes fera l'objet d'un échange avec les élèves. L'observation de chaque pictogramme permettra d'en dégager la fonction.

Exemple : le petit chat lit un livre, c'est le moment de lecture.

Il écrit, c'est le moment de production écrite.

Pour travailler l'oral, nous trouverons les rubriques suivantes :

- J'écoute

- Je dialogue

- Je répète

J'écoute : l'élève est d'abord mis en contact avec un texte oral .

Je dialogue : le moment de réception du texte oral est suivi d'un moment de production durant lequel l'élève est appelé à s'exprimer. A ce niveau apparaissent les actes de parole.

Je répète : certaines structures orales de la langue sont alors répétées pour que l'élève, par ce travail de systématisation, s'en approprie l'emploi et le réinvestissement.

Pour travailler l'écrit, nous trouverons les rubriques suivantes :

- Je lis et je découvre.
- Je comprends.
- Je lis
- Je m'identifie.
- J'apprends à écrire.

Je découvre : Dans cette rubrique, il y a un texte proposé, dont la longueur est variée. Ce texte, est porteur d'un thème évocateur pour la réalisation du projet. Par ailleurs, il contient un certain nombre de mots nouveaux afin d'enrichir le vocabulaire de l'élève.

Je comprends : On propose dans cette rubrique, un ensemble de questions qui aide l'apprenant à la compréhension. Ces questions sont formulées de façon claire et simple.

Je lis : là, on a, un texte court très proche du texte d'entrée (je découvre) sera lu par l'élève. Ce dernier, s'entraînera à lire des mots connus, des mots nouveaux.

J'identifie : cette rubrique a la particularité de travailler l'oral et l'écrit. Elle propose à l'élève des exercices variés de distinction orale et visuelle. Ils sont suivis d'exercices d'entraînement à la lecture. Ce sont des activités d'intégration nécessaires à l'apprentissage.

J'apprends à écrire : nous trouverons dans cette rubrique, tout d'abord des activités de copie et de reproduction de mots ou de

phrases. Puis, des phrases à compléter ou à remettre en ordre. L'élève est amené progressivement à des activités de production libre.

Pour travailler le projet, nous avons les rubriques suivantes :

- Je retiens
- Pause-évaluation
- Je réalise mon projet

Je retiens : cette rubrique est une synthèse de la séquence. Elle rassemble les acquis des apprenants.

Pause-évaluation : c'est une évaluation formative qui permet à l'élève de se situer par rapport à ses apprentissages et à l'enseignant d'organiser des groupes de compétences et des groupes de besoins dans la perspective d'une pédagogie différenciée.

Je réalise mon projet : cette rubrique permet la finalisation d'une étape du projet pour chaque séquence. Cela permet également de donner une part à l'initiative personnelle et à la créativité. Dans chaque projet, les contenus sont organisés de façon logique et présentés de manière à faciliter les apprentissages. La récurrence des différentes rubriques permet de favoriser les apprentissages qui sont réalisés graduellement.

Le déroulement des projets nécessite l'emploi d'un matériel adéquat et varié en fonction des thèmes et des sujets abordés. Ce matériel permet d'illustrer et de concrétiser certaines notions. Il permet aussi de visualiser pour mieux fixer les apprentissages.

Dans ce manuel, nous avons une série de textes à écouter, à dire ou à lire. Les types de textes proposés sont d'une grande variété : des contes, des annonces, des invitations, des comptines. Ces textes sont porteurs de thèmes différents. Les textes sont toujours accompagnés d'illustrations. Celles-ci apportent un complément d'information au texte.

L'exploitation de ces illustrations aide à la compréhension des textes. En effet, des questions sont posées oralement à propos de leur contenus permettent aux élèves d'anticiper sur le sens du texte. Pour les histoires trop longues, on les place à la fin de chaque séquence dans le coin de atelier de lecture. Il s'agit d'entraîner les élèves à l'écoute longue et attentive. L'écoute ou la lecture d'histoires permet aussi à l'élève d'enrichir son vocabulaire et de développer son imaginaire.

3-1-Pédagogie du projet :

"Dans la mise en œuvre de cette démarche, le projet est le cadre intégrateur privilégié dans lequel les apprentissages langagiers oraux et écrits prennent tout leur sens. Le projet est une situation complexe susceptible d'intégrer plusieurs compétences et de mobiliser des connaissances diverses. Ce cadre de travail permet de donner du sens aux apprentissages et de la motivation aux apprenants. "⁶

⁶ : Document d'accompagnement, juin 2012 .p :44

3-2-Présentation des projets proposés en 4^{ème} AP :

Contrairement aux manuels de 3^{ème} AP et 5^{ème} AP , le manuel de 4^{ème} AP se compose de deux parties : Une première consacrée à la lecture, écriture et activités. Une deuxième consacrée aux points de langue ; à savoir : grammaire, orthographe, conjugaison et vocabulaire. Dans les manuels de 3^{ème} et 5^{ème} AP, le tout est présenté dans une seule partie selon une progression bien organisée. Ainsi on peut lire sur la première page du manuel de la 4^{ème} AP :

"Dans ton manuel scolaire, tu découvriras clairement repérées par des logos « **Kitty,le petit chat** » :

- *Des activités d’oral,
- *Des activités de lecture,
- *Des activités de production écrite,
- *Des activités d’étude de la langue (vocabulaire, grammaire, orthographe, conjugaison).

Toutes ces activités te donneront les moyens de **comprendre** et de **t’exprimer** en langue Française.

A la fin de chaque séquence, un **atelier de lecture** te permettra de t’entraîner à utiliser des informations écrites : pour découvrir des objets, pour organiser ton temps, pour t’amuser...ainsi que des activités d’évaluation pour faire le point sur ce que tu as appris.

Ton livre est composé de **deux parties** :

-Dans la première partie, tu trouveras un premier atelier de lecture et tu apprendras à lire des couvertures de livres, à utiliser ton livre de français et à organiser ton cartable, tu découvriras des textes à écouter, des textes à lire et des textes à (re) produire.

-Dans la deuxième partie, les activités de langue (grammaire, orthographe, conjugaison) sont regroupées. Présentées de cette façon, elles te permettent d’y revenir chaque fois que tu en as besoin pour comprendre ou (re) produire un texte. Les phrases des exercices proposées sont prises dans les textes de lecture, ainsi, tu comprendras comment fonctionne la langue.

Toutes ces activités t’aideront à apprendre à lire et à écrire afin de mieux **communiquer** en Français. ⁷

1/Première partie :

Projet 1 :

Ce projet est réparti sur trois séquences :

Séquence 1 : Repérer des personnages. Utiliser d’autres mots pour parler des personnages.

Séquences 2 : Repérer des événements importants. Ordonner les différentes actions dans un récit.

Séquence3 : Présenter les paroles des personnages dans un dialogue.
Repérer les paroles des personnages.

Evaluation-Bilan

Projet2 :

Séquence 1 : Identifier et écrire une annonce.

Séquence2 : Identifier et écrire une carte d’invitation.

Séquence 3 : Identifier une affiche. Repérer les éléments essentiels d’une affiche.

Evaluation-Bilan

Projet 3 :

Séquence 1 : Identifier une comptine, un poème. Repérer des rimes et le rythme.

⁷ : « Mon livre de français »4ème AP, p1. Les auteurs.

Séquence 2 : Repérer la ponctuation dans une comptine, un poème. Écrire à la manière de ...

Séquence 3 : Jouer et fabriquer des mots. Écrire un poème.

Evaluation-Bilan

2/Deuxième partie : Etude de la langue : Grammaire – Orthographe – Conjugaison –Vocabulaire.

3-3- Projet n°1 : Le projet s'intitule « lire et écrire un conte. ». Il est composé de trois séquences :

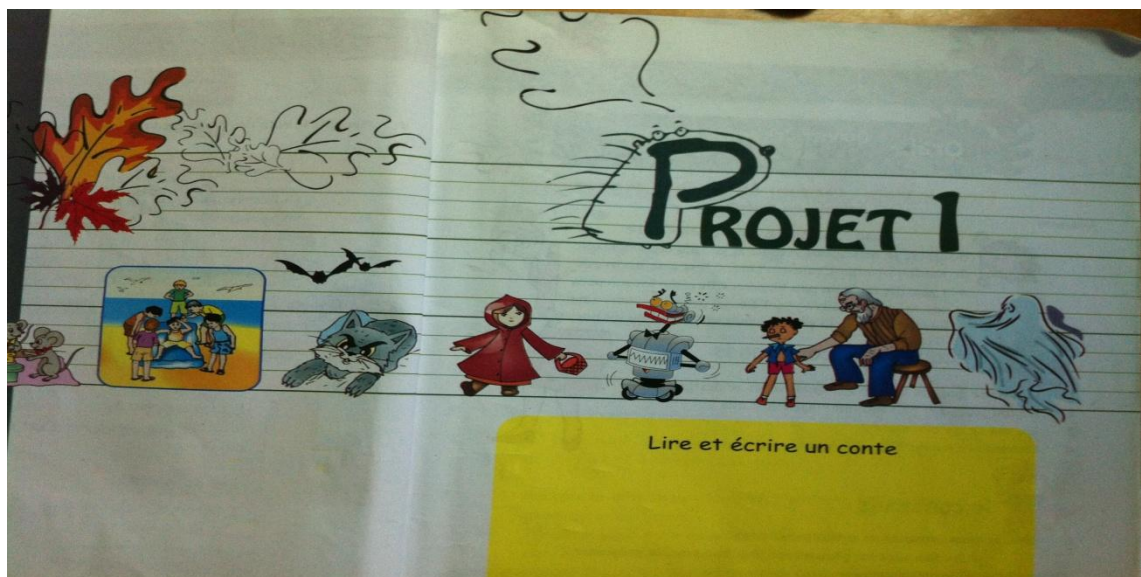
Séquence 1 : Repérer des personnages. Utiliser d'autres mots pour parler des personnages.

Séquences 2 : Repérer des événements importants. Ordonner les différentes actions dans un récit.

Séquence 3 : Présenter les paroles des personnages dans un dialogue. Repérer les paroles des personnages.

Nous y remarquons la présence d'activités de lecture, exercices oraux et écrits dont le but est développer chez l'apprenant une certaine autonomie.

Le premier projet, au début d'année scolaire, l'élève va découvrir des textes mais plus particulièrement des contes. Les élèves vont aborder une structure de texte qui leur permet de poursuivre la constitution déjà amorcée en 3e AP d'un capital de mots de grande fréquence dont la structure graphique est censés, être déjà mémorisée. L'élève doit se familiariser avec des différents textes.



Il faut noter également que l'apprenant dispose d'un autre livre intitulé : « Cahier d'activités de Français. ». "Ce cahier d'activités est un cahier **d'entraînement** qui vient renforcer les notions apprises en classe ; et, comme tout entraînement, c'est en s'exerçant que l'élève va acquérir les notions étudiées. Ce « cahier » devient un support nécessaire pour aller plus loin encore dans les renforcements et l'approfondissement des apprentissages donnés en classe à partir du manuel de français de 4^{ème} AP. Les activités retenues mettent en œuvre un certain nombre de savoir-faire nécessaires à la « construction » **d'un apprenant autonome**, comme : savoir repérer, anticiper, déduire, organiser, comparer des informations pertinentes, répondre à des questions, tenir compte des contraintes imposées par les consignes de travail, enrichir son savoir linguistique....pour mieux écouter, mieux dire, mieux lire et mieux écrire. En reprenant la même structure et la même organisation rigoureuse, les activités de ce « cahier » répondent à un triple besoin :

- D'abondance et de variétés des activités selon les rubriques retenues dans le manuel ;
- De progression des difficultés dans les différentes activités ;
- De connaissance des mécanismes de base de la lecture et de l'écriture. Notre souci a été de mettre en œuvre l'essentiel des contenus engagés par le manuel de français de 4^{ème} AP. Aussi, nous nous sommes attachés :
 - à alterner des activités systématiques et des activités plus créatives voire récréatives à la fin de chaque partie ;
 - à donner des consignes simples et précises auxquelles l'apprenant est habitué ;
 - à installer l'apprenant dans des situations de lecture/écriture dont les activités vont mobiliser et stabiliser ses savoirs.

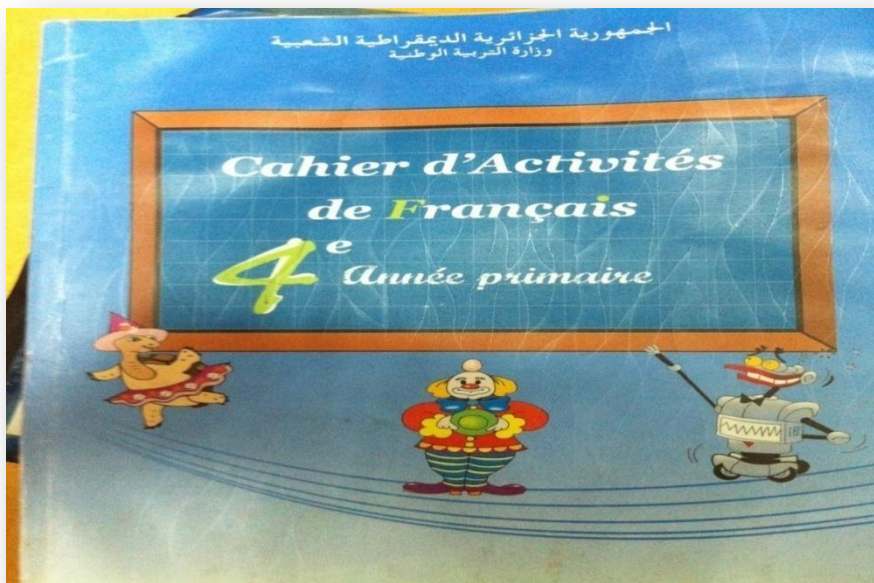
Ce « cahier » comprend **trois grandes parties** qui correspondent **aux trois projets** du manuel scolaire. Chaque partie est, elle-même, composée

de séquences qui respectent les rubriques retenues dans le développement de chaque projet (expression orale, lecture systématique, lecture compréhension des textes 1et 2, expression écrite). Nous avons, aussi, introduit dans chaque séquence **des apprentissages linguistiques** (vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe) en nous référant à la progression des apprentissages proposée dans le « guide du maître » du manuel.

Ce « cahier d'activités » va permettre à l'apprenant de travailler :
-en classe : l'enseignant (e) peut proposer des activités collective au tableau, en petits groupes ou individuellement. Il/Elle peut introduire un chronométrage pour inciter les élèves à lire plus rapidement et à écrire plus vite en respectant le rythme de l'apprenant ;

-à la maison : l'apprenant sera invités soit à réaliser des préparations de leçons par le choix de certaines activités qui seront dictées, soit à s'exercer dans le cadre des « devoirs de maison ».

Dans ce « cahier d'activités », l'apprenant trouvera des pages « ludiques » qui lui permettront de jouer avec les mots tout en apprenant. Nous espérons que ces jeux aiguiseront sa motivation et l'entraîneront à apprendre tout en s'amusant. "8



⁸ : Cahier d'activités, P : 1, édition 2013-2014

Deuxième
partie

Chapitre I

Observation et analyse

1-Conformité du manuel scolaire au programme :

Nous allons établir des grilles, qui permettront de comparer le manuel scolaire au programme officiel sur plusieurs plans .Ce ce qu'il nous aidera à déterminer si le manuel respecte les directives du programme qui exigent l'application de l'approche par compétences dans les moindres détails.

1-1-1-La présence des aspects pédagogiques sur le manuel et leur conformité aux exigences du programme :

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|---|---|-----|------------------|
| 1-1- Présentation de la conception de l'apprentissage. | 1-1-1- La présentation de la conception de l'apprentissage est conforme à celle du programme | ✓ | |
| 1-2- Conformité de la conception de l'apprentissage du manuel à celle du programme. | 1-2-1- La conception proposée dans le manuel repose sur des situations-problèmes 1-2-2- La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire met l'apprenant au centre de l'apprentissage. 1-2-3- La conception tient compte : - De l'âge de l'apprenant. - Des champs d'intérêts. - Des motivations des apprenants. | ✓ | ✓ ✓ ✓ ✓ |
| 1-3- Pertinences des situations d'apprentissage par rapport aux compétences à développer. | 1-3-1- Les situations d'apprentissage proposées : - Mettent l'apprenant au centre de l'apprentissage. - Encouragent l'initiative | | ✓ ✓ |
| 1-4 - Caractéristiques des situations d'apprentissage par rapport aux compétences à développer | 1-4-1- Le vocabulaire utilisé dans le manuel est adéquat par rapport à l'âge et le niveau des apprenants | | ✓ |

| | | | |
|---|--|------------------|---|
| 1-5 - Présence de facilitateurs pédagogiques. | 1-5-1-Le manuel propose : - Des logos - Illustrations - Des synthèses - Explications | ✓ ✓ ✓ ✓ | |
| 1-6-Adéquation des facilitateurs à l'âge et niveau des apprenants. | 1-6-1- Les consignes de la réalisation des projets sont : - Claires - Difficiles | ✓ | ✓ |
| 1-7-Pertinence des éléments facilitateurs d'apprentissage | 1-7-1-La durée de la réalisation des projets est mentionnée 1-7-2-Les cartes, schémas proposés dans le manuel sont en rapport avec l'information visée. 1-7-3- Les illustrations sont : - Attirantes - Pertinentes - Suffisantes | ✓ ✓ ✓ ✓ | ✓ |

Commentaire :

Le manuel a, pour objectif une concrétisation et mesurable des exigences du programme, qui se charge de la conception de l'apprentissage. En revanche cette concrétisation doit être conforme aux attentes que le programme préconise en vue réaliser les objectifs attendus, à savoir installer les compétences préconisées, et de faire de l'apprenant un acteur actif dans le processus enseignement/apprentissage, il s'agit de faire de lui un bon apprenant mais aussi un citoyen actif dans la société, il ne

faut pas le séparer de son vécu ,chose que le manuel scolaire ne prend pas en charge.

D'ailleurs R, Seguin l'exprime si bien : « *les contenus doivent susciter des attitudes sociales et morales favorables à la vie collective et aux relations entre les individus, ainsi que contribuer à développer l'appréciation des valeurs sociales, morales et esthétiques. Ils doivent également provoquer des comportements positifs de protection de la nature et de la vie sous toutes ses formes* »¹.

Le manuel représente une suite logique des notions qu'un programme véhicule, l'approche par les compétences favorise les situations-problèmes, or sur le manuel de la 4AP L'apprenant n'est confronté à aucune ! On prend pas en considération l'esprit si enthousiaste et curieux chez l'apprenant, par conséquent l'apprenant ne développe pas cette curiosité culturelle et intellectuelle nécessaire à l'apprentissage d'une langue étrangère.

Ainsi la progression ne favorise l'autonomie chez l'apprenant et ne l'incite pas à travailler pour s'approprier des savoirs et les développer par la suite, l'apprenant n'est qu'un spectateur passif à son propre apprentissage. Aucune piste le pousse à être créatif, il est dépend de l'enseignant, chose contraire aux principes de l'approche par compétence adopté par le système éducatif algérien.

Autre point négatif s'ajoute à la liste, le vocabulaire face auquel l'apprenant se trouve heurté, un vocabulaire complexe et dense ,qui après

¹ : R, Seguin SEGUIN, R. *L'élaboration des manuels scolaires. Guide méthodologique, décembre 1989.P.45*

un certain moment provoque une lassitude inégalée chez l'apprenant , l'enseignant est souvent appelé à changer les supports textuels proposés par le manuel, vu que ses apprenants n'arrivent pas à comprendre le sens alors là, lire ces texte, ainsi le vocabulaire utilisé dans le manuel est souvent hors de porté des apprenants, il est inadapté à leur niveau .

Le manuel tente de travailler les quartes compétences préconisées par le programme mais nous remarquons que la compétence orale par exemple, est marginalisée, les supports lui est consacrés ne sont pas organisés d'une façon qui permet à l'apprenant de s'exprimer de s'approprier un bagage servant la communication.

La démarche d'apprentissage sur le manuel n'aide pas l'apprenant à savoir s'il progresse ou non dans son apprentissage. La lecture du programme nous aide à savoir, que le système éducatif fait de l'apprenant le centre de l'apprentissage, donc comment ça se fait que l'acteur principal du processus n'est pas au courant de ce qu'il apprend ?!C'est un point primordial auquel les concepteurs du manuel scolaire doivent s'intéresser.

D'autre part, les « activités » (il s'agit d'un inventaire d'exercices) sont dissociées du vécu quotidien de l'élève et ne font aucune référence à la réalité, l'apprenant interagit pas avec ce qu'il vit et affronte, et ces activités sont dissociées du vécu de l'apprenant et non guère de référence à la réalité et le vécu immédiat. Il est impossible de demander à un apprenant d'être au centre de l'apprentissage, si cet apprentissage est séparé de son vécu. Cependant, l'utilisation riche des illustrations sur le manuel est à encourager , le manuel tient compte de l'âge des apprenants et le fait que les enfants aiment les dessins, les photos et les couleurs, un point essentiel

qui est considéré aujourd'hui comme facilitateur indispensable à l'apprentissage d'une langue étrangère, ceci dit ; nous remarquons qu'en dépit des illustrations ,le manuel n'utilise pas d'autres facilitateurs pédagogiques, excepté pour la rubrique « je retiens » qui est consacré aux points de langue, nous remarquons l'absence totale de synthèses ou de compte rendu, qui peuvent faciliter la tâche aux apprenants. Nous trouvons aussi que la réalisation des projets laisse une grande confusion, par exemple, la réalisation d'une production écrite (réaliser un projet) nécessite de multiples explications, chose inexistante sur le manuel ce qu'il rend la tâche impossible à réaliser. Le découpage des séquences présenté dans le manuel scolaire parait arbitraire. Il n'obéit ni aux paramètres de l'importance du projet, ni à la durée de sa réalisation.

Les concepteurs devraient envisager une séquentialisation équitable et simplifiée des projets qui favorisera une réalisation plus adéquate des projets pédagogiques car ainsi établie, cette démarche ne permet nullement à l'élève de s'acquérir un savoir quelconque vu que le manuel est composé de deux parties contrairement à celui de la 5^{ème} AP par exemple, où l'apprenant ne se trouve pas perdu s'il envisage une révision par exemple. D'autant plus, cette démarche ne socialise le projet , en quelque sorte l'apprenant est étranger à ces projets vu que ça prend pas en considération ses motivations et centres d'intérêts. Les concepteurs sont appelés à rester fidèles à la méthodologie du programme qui ne laisse pas de place à la confusion.

1-1-2-Les valeurs socioculturelles entre ce que présente le manuel et ce que préconise le programme :

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|--|--|-----------------|-------------|
| 1-1- Représentation diversifiée | 1-1-1-la représentation exclut le jugement de valeur discriminatoire (préjugé) | ✓ | |
| 1-2- Représentation du contexte social | 1-2-1- La représentation prend en considération la diversité des milieux : - Urbain/rural - Pauvre/riche - Moderne/traditionnel | | ✓ ✓ ✓ |
| 2-1 - Présences des valeurs universelles | 2-1-1- La manuel véhicule des valeurs universelles comme : -L'amour de la patrie -La fraternité -La solidarité -Le respect | ✓ ✓ ✓ | ✓ |

Commentaire :

Le programme préconise que le manuel scolaire doit servir une éducation sociale et culturelle de l'élève. S'approprier des valeurs nationales et universelles ; nous remarquons la présence de quelques valeurs mais elles sont présentées sans objet d'étude ou situation

authentique, où l'apprenant peut les comprendre et les approprier, elles sont présentées de façon plus ou moins aléatoire.

Les valeurs universelles doivent avoir trait d'abord, à la société pour connaître, ensuite leur extension au monde, ce qui n'est pas le cas dans ce manuel qui néglige quand même certaines valeurs morales de souche et qui font partie du quotidien de l'élève.

D'autant plus le contenu socioculturel ne semble pas répondre aux objectifs énoncés dans le programme qui estime que l'environnement et le milieu de l'apprenant doivent impérativement être utilisés pour que l'apprenant puisse se sentir dans son bain et non étranger aux situations d'apprentissage ; les différences entre les régions ne figurent pas sur le manuel, les différences culturelles aussi sont complètement marginalisées.

1-1-3-L'évaluation et sa conformité à l'approche par compétences :

| Critère | Indicateurs | Oui | Non |
|------------------------------|---|------------|------------|
| 1-Conception de l'évaluation | 1-1-1-La conception de l'évaluation des apprentissages est définie dans le manuel scolaire comme une étape intégrée à la démarche. d'apprentissage. | | ✓ |
| | 1-1-2-les moyens de l'évaluation favorisent les interactions entre : - apprenant/enseignant | | ✓ |

| | | | |
|--------------------------------|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - apprenant/apprenants | | ✓ |
| | <p>1-1-3-Les moyens de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sont pertinents -aident l'apprenant dans son apprentissage. -permettent à l'apprenant de s'auto-évaluer. | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ |
| 2-Les situations d'intégration | <p>2-1-1-Les situations d'intégration sont présentes.</p> <p>2-1-2-Les situations d'intégration prennent en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Culture algérienne -Environnement -Citoyenneté <p>2-1-3-les situations d'intégration amènent l'apprenant à mobiliser l'essentiel des acquis des apprentissages précédents.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ |

Commentaire:

L'évaluation dans le manuel est présentée d'une façon arbitraire, elle n'est pas structurée comme l'indique le programme, dans le cas de la 4^{ème} AP le manuel n'offre pas une évaluation qui permet à l'apprenant de s'auto-évaluer et se rendre compte de la progression de son apprentissage.

Nous remarquons l'absence des grilles d'évaluation présentes sur le

manuel de la 5^{ème} AP par exemple, ces grilles aident l'apprenant à s'auto-évaluer et savoir s'il a utilisé les acquis et les apprentissages des cours qu'il a fait pendant toute la séquence. Dans ce cas l'évaluation est formelle, elle évalue la forme pas le fond de l'apprentissage.

D'autre part, L'évaluation ainsi conçue ne favorise aucune confrontation et de ce fait bloque tout type d'interaction entre les apprenants ou/ avec leur enseignant.

Ouvertement énoncées dans les programmes, les situations d'intégration ne figurent pas sur le manuel scolaire. En effet, aucune situation d'intégration (en grammaire aussi bien qu'en vocabulaire et en expression écrite) n'est élucidée. Bien entendu, cela implique l'absence de toute éventualité de socialisation du projet didactique.

En revanche, il est impossible que l'apprenant puisse détecter ses insuffisances et son manque, d'où la non conformité absolue à la pédagogie par compétences proclamée dans le programme.

1-1-4-La démarche d'enseignement/apprentissage proposée par le manuel :

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|--|---|------------|------------|
| 1-Contenus et donnée pour chaque domaine d'apprentissage | 1-1-1-Les contenus couvrent l'ensemble des compétences préconisées par le programme | | ✓ |
| 2-Pertinence des données théoriques pour chaque domaine | 2-1-1-Les contenus fournissent des données théoriques actuelles | | ✓ |

| | | | |
|---------------------|--|---|--|
| d'apprentissage | | | |
| 3-Normes d'écriture | 3-1-1-Les règles de bon usage de la langue et code écrit sont bien respectées. | ✓ | |

Commentaire :

L'une des exigences d'une méthodologie structurée et fonctionnelle est le respect des directives du programme, afin de développer les quarts compétences de base. Toute fois, si le manuel essaie de prendre en charge la compétence relative à l'écrit, l'oral est écarté de ce manuel.

Vu que le programme prône une utilisation inconditionnelle de l'approche par les compétences, qui plaide pour les situations réelles dans l'enseignement/apprentissage du FLE, les contenus (pour leur majorité) ne reflètent pas ce qui est énoncé dans le programme pour ce qui concerne les données récentes et relevant de l'environnement immédiat de l'apprenant. Cela a une incidence négative sur la nature des compétences à développer.

1-1-5-La présentation du manuel :

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|--|--|----------------------|----------------|
| 1-La page de couverture | 1-1-1-La couverture contient les informations suivantes : -Le titre de l'ouvrage, -La discipline, -Le niveau scolaire. | ✓ ✓ ✓ | |
| 2-La page de présentation de l'édition | 2-1-1-Les informations suivantes sont indiquées dans le manuel : -Le nom de l'auteur ; -Le nom et l'adresse de la maison de l'édition ; -Le numéro d'ISBN, -Le niveau scolaire, -Le destinataire, -La date de l'édition. | ✓ ✓ ✓ ✓ | ✓ ✓ |

Commentaire :

Le manuel dispose d'un look attractif, la couverture attire l'attention des apprenants, les informations nécessaires y figurent, l'aspect extérieur de l'objet est pris en considération, les concepteurs accordent une importance au côté esthétique du manuel, l'accès au contenu est facile et simplifié grâce à la présentation d'un sommaire détaillé et une table des matières assez synthétique.

2-Bilan récapitulatif :

Au terme de notre analyse, nous constatons que le manuel scolaire de français de 4^{ème} AP énumère de considérables irrégularités et insuffisances et une non-conformité sur plusieurs plans, à commencer par la méthodologie, le contenu et la structure qui doivent répondre à des besoins bien précis, afin d'appliquer les directives préconisées par le programme. Il faut dire que le manuel n'obéit pas entièrement à l'esprit du programme et sa ligne vise un enseignement/apprentissage rentable et efficace.

La conception du manuel ne répond ni aux besoins des apprenants, qui doivent développer une autonomie indispensable à la formation, ni aux attentes des enseignants, qui cherchent un outil pédagogique qui facilite leur tâche, aucune cohérence dans la démarche d'apprentissage n'est mise en avant. Par conséquent, nous remarquons la présence d'un énorme fossé qui se creuse entre les capacités des apprenants et les résultats attendus.

L'insuffisance du manuel se trouve justifiée dans la non-conformité de la conception du manuel scolaire avec les orientations du programme, qui prône l'utilisation de l'approche par compétences.

Le manuel ne tient pas compte du vécu des apprenants, de leurs centres d'intérêts, de leurs motivations, ce qui le rend étranger à l'apprenant, le problème réside aussi dans le choix des supports textuels, qui utilisent un vocabulaire inadéquat avec l'âge et le niveau d'apprenants, qui viennent de

faire leur première année de français . le cadre européen commun de référence, montre que :

*« Les textes utilisés dans les manuels devraient être pertinents en termes de valeur communicative et d'éléments langagiers, et ils devraient être présentés de manière aussi intéressante que possible pour stimuler les apprenants et les encourager à participer. Les textes devraient être variés et les auteurs devraient tenir compte des aspects suivants: l'approximation du texte par rapport aux textes "réels" ; le genre/type de texte ; le support; la longueur, la complexité structurelle et la charge lexicale ; l'exploitabilité du texte en tant que véhicule des tâches d'apprentissage de la langue ; selon que l'apprenant est invité à traiter le texte de manière réceptive, productive, interactive ou dans le cadre d'une médiation ».*²

Nous ne cherchons guère à établir une critique, la conception d'un manuel scolaire répond à des besoins spécifiques, le manuel aujourd'hui témoigne d'une profonde mutation tant au niveau du forme qu'en ce qui concerne le contenu et la démarche qui y est proposée, les concepteurs sont affrontés à une tâche extrêmement délicate et complexe .Nous dirons que cette analyse relève de l'ordre diagnostique , par ailleurs, nous voulons seulement apporter une contribution modeste pour que l'élaboration de cet outil pédagogique indispensable au processus enseignement/apprentissage soit en concertation avec les principaux partenaires et acteurs relevant du secteur de l'éducation, que la manuel prend en considération le niveau d'apprenants qui viennent de découvrir cette langue, les différences des milieux qui jouent un rôle primordial dans l'apprentissage.

Nous cherchons aussi à attirer l'attention des concepteurs sur le fait de prendre en considération la notion de conformité des programmes avec le

² : Andy, HOPKINS. CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE (Eds) 1996. *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : Guide à l'usage des auteurs de manuels et de matériel pédagogique.p.89*

manuel en apportant les modifications nécessaires à l'actuel manuel. C'est ainsi qu'ils répondront au mieux, aux attentes des enseignants (en matière de documentation et de canevas leur servant d'itinéraire dans leur action pédagogique), aux besoins des élèves (dans le cas où ils développent leur autonomie) et même aux parents, dans la mesure où ils pourront suivre leur progéniture à la maison dans leurs révisions.

3- Insuffisances et remédiation : Nous observons certaines insuffisances comme :

- Le manuel ne propose pas une méthodologie à suivre pour réaliser le projet pédagogique.
- Le manuel ne propose pas d'activités à l'oral.
- Le manuel ne propose pas de textes supports de la réalité.
- Les activités ne s'inscrivent pas dans l'esprit de l'approche par les compétences.

Remédiation : Et nous proposons les solutions suivantes :

- Constituer une banque de textes à partir de différentes sources (Internet).
- Réadapter les activités de façon à ce qu'elles intègrent le savoir.
- Réadapter les textes supports en fonction du niveau des élèves. (Textes vulgarisés, textes authentiques, etc.).
- Choisir des contenus conformes au programme, en termes de compétences à installer. (Les activités doivent s'inscrire dans l'approche par les compétences).
- Proposer une autre progression des apprentissages de façon à ce que l'enseignant et l'apprenant, chacun y trouve son compte.

Conclusion

Conclusion :

L'école algérienne se cherche encore et ne semble pas atteindre sa vitesse de croisière en dépit de la bonne volonté des acteurs du secteur éducatif ! A travers ce modeste travail, nous avons tenté de traiter un problème crucial, relatif à l'efficacité du manuel scolaire et les rôles qui lui sont assignés, la réforme du programme national repose sur l'utilisation des principes de l'approche par compétences, chose que le manuel scolaire devrait prendre en considération.

Les enseignants de la 4^{ème} AP n'arrivent pas à s'accommoder avec le livre scolaire dont il est question, Nous avons remarqué, à travers cette analyse de ce manuel que l'écart entre ce qui est censé être présent dans la conception du manuel scolaire et ce qui est traduit dans le manuel est considérable. En effet, nous signalons cette incompatibilité au niveau des contenus d'apprentissage, de la méthodologie suivie et dans les objectifs assignés pour chacun des projets initiés.

Par ailleurs, avec l'utilisation de grilles d'évaluation, nous avons essayé de mettre en exergue les écarts qui existent entre ce qui est étalé dans le manuel et ce qui est appelé à être concrétisé par le programme. En effet, cette comparaison nous a permis de se rendre à la réalité ; le fait que le manuel est incompatible avec les orientations du programme, le manque d'une véritable prise en charge du contenu pédagogique du manuel qui est censé remplir son rôle principal de guide et d'outil efficace dans l'acquisition de compétences préétablies.

Nous ne pouvons pas parler des lacunes du manuel, sans évoquer celles du programme, une vraie réflexion sur ce sujet est souhaitable, voire indispensable. Même si des réformes ont été engagées, sont-elles suffisantes pour faire bouger les choses ?

Cependant, le constat est simple : les choses changent mais elles n'évoluent pas.

Le système éducatif algérien ne peut pas rester étranger à l'avènement de nouvelles méthodologies d'enseignement comme l'approche par compétences, mais ce n'est pas la méthodologie en elle-même qui pose problème, puisqu'elle a fait ses preuves ailleurs, mais ce qu'il a fait ses preuves ailleurs ne fonctionne forcément pas en dehors de son contexte de naissance et d'application. Sans une refonte totale, une étude sérieuse du terrain, le système éducatif algérien reste au stade de l'imitation pédagogique. En l'absence fort préjudiciable de la recherche et de l'innovation pédagogiques, nous nous trouvons éternellement condamnés à imiter les autres, à appliquer les programmes scolaires des autres, faits par et pour les autres ! Depuis l'indépendance, notre école devient un champ d'expérimentations et nous remarquons l'absence d'une initiative typiquement algérienne inspirée de la société algérienne.

Nous devons parler d'un autre sujet essentiel, il serait absurde d'attendre d'un enseignant un changement d'option en optant pour l'approche par les compétences préconisée par le programme sans une formation adéquate et appropriée, alors qu'il aura travaillé pendant de longues années avec la méthode de l'apprentissage par objectifs. Certains estiment que c'est synonyme de remettre en cause tout son parcours pédagogique.

Avec une meilleure politique de formation est une stratégie bien pensée, l'école algérienne peut redorer son blason. Si la volonté de développer le secteur éducatif existe, il est tout à fait possible de recycler tout le personnel enseignant et administratif par la mise en place d'un dispositif qui prendrait en compte cette nouvelle donne (l'avènement de l'approche par compétences) non pas par un apport théorique exclusif mais par la pratique réelle et effective de la pédagogie de projets, par la réalisation de projets authentiques pour mieux comprendre le cheminement, le processus et les difficultés de réalisation et d'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être et surtout savoir-devenir. Sans cela, et faute d'une autre alternative, l'enseignant se rabattra inévitablement, inéluctablement sur ce qu'il sait déjà faire : la transmission des savoirs. Le cas de la 4^{ème} AP n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Le manuel est l'image d'un programme, un manuel à la hauteur est synonyme d'un programme global et enrichissant, donc le manuel est le pivot du processus enseignement/apprentissage. Nous suggérons que les journées de formation (séminaires, réunions pédagogiques, etc.) soient au menu des activités des inspecteurs d'éducation et une priorité régulée pour la tutelle, dans le but de remédier à cette carence et par la même, d'être à jour avec les différentes mutations que connaît le monde éditorial, de par le monde.

Enfin, il convient de noter que le manuel doit prendre en considération le vécu immédiat et l'environnement de l'apprenant, vu que ce dernier est l'acteur principal de son propre apprentissage, il est nécessaire de changer de vision sur ce point précis, parce qu'on doit commencer à considérer cet apprenant comme le citoyen de demain, pas un enfant qui doit remplir ses cahiers.

Bibliographie

Bibliographie :

-ANDY, HOPKINS. Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : Guide à l'usage des auteurs de manuels et de matériel pédagogique. conseil de la coopération culturelle (Eds) 1996

-ANDY, HOPKINS. Guide à l'usage des auteurs de manuels et de matériels pédagogiques, 1996.

-BERTOLLETTI, M-C & DAHLET, Manuels et matériels scolaires pour l'apprentissage du F. L. E. Le Français dans le Monde. (1984).

-CHOPPIN, A. Les manuels scolaires : histoire et actualité. Paris : Hachette éducation, 1992.

- CHOPPIN, A. Le Rôle des manuels, in Daniel Coste et Daniel Véronique, la Notion de progression, Paris : ENS Éditions ; Ophrys, mars 2000.

-SEGUIN, R. L'élaboration des manuels scolaires. Guide méthodologique, décembre 1989.

-D. TAMGNOUE, L'enseignement du français et les outils didactiques. Le manuel scolaire en question (s), actes du 1er congrès de l'Association des Enseignants de Français du Cameroun, 19-20 mars 2002.

-HAMZET-EL-WASSEL, numéro 8, Direction de la formation et de l'Education Extra-Scolaire, 1974

-Ministère de l'Education Nationale, Direction générale de l'enseignement primaire.

-Ministère de l'Education Nationale, Commission Nationale des Programme.

-Document d'accompagnement du programme de français de quatrième année Primaire, juin 2012.

-Guide du maître 4^{ème} année primaire, juin 2012.

- Mémoire de Master 2 Recherche en Didactique du français et des langues. Pratique et apprentissage du français à travers l'analyse des manuels et l'évaluation des compétences linguistiques en milieu scolaire :-cas de l'enseignement primaire en R.D.CONGO. Année universitaire 2005-2006

- Thèse de doctorat d'état en Lettres Françaises Dimension pragmatique et ressources didactiques d'une connivence culturelle en FLE.Dakhia Abdelouahab - Université El-Hadj Lakhdar de Batna. 2004

Annexe

Les grilles d'évaluation :

Avec l'aide précieuse de M.Mahfoud Sadek et les travaux de Jules FERRY, Sandie Bernard, Pierre Clément, Graça S. Carvalho sur le manuel scolaire ,sa conception ,ses fonctions et rôle en fonction des directives d'un programme officiel, nous avons tenté d'établir ces grilles pour pouvoir analyser la conformité du manuel scolaire au programme officiel.

1/La présence des aspects pédagogiques sur le manuel et leur conformité avec les exigences du programme

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|--|---|-----|-----|
| 1-1- Présentation de la conception de l'apprentissage. | 1-1-1- La présentation de la conception de l'apprentissage est conforme à celle du programme | | |
| 1-2- Conformité de la conception de l'apprentissage du manuel à celle du programme. | 1-2-1- La conception proposée dans le manuel repose sur des situations-problèmes 1-2-2- La conception de l'apprentissage proposée dans le manuel scolaire met l'apprenant au centre de l'apprentissage. 1-2-3- La conception tient compte : - De l'âge de l'apprenant. - Des champs d'intérêts. - Des motivations des apprenants. | | |
| 1-3- Pertinences des situations d'apprentissage par rapport aux compétences à développer. | 1-3-1- Les situations d'apprentissage proposées : - Mettent l'apprenant au centre de l'apprentissage. - Encouragent l'initiative | | |
| 1-4 - Caractéristiques des situations d'apprentissage par rapport aux compétences à | 1-4-1- Le vocabulaire utilisé dans le manuel est adéquat par rapport à l'âge et le niveau des apprenants | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| développer | | | |
| 1-5 - Présence de facilitateurs pédagogiques. | 1-5-1 -Le manuel propose : - Des logos -Illustrations -Des synthèses -Explications | | |
| 1-6 -Adéquation des facilitateurs à l'âge et niveau des apprenants. | 1-6-1 - Les consignes de la réalisation des projets sont : - Claires - Difficiles | | |
| 1-7 -Pertinence des éléments facilitateurs d'apprentissage | 1-7-1 -La durée de la réalisation des projets est mentionnée 1-7-2 -Les cartes, schémas proposés dans le manuel sont en rapport avec l'information visée. 1-7-3 - Les illustrations sont : -Attirantes - Pertinentes - Suffisantes | | |

2/Les valeurs socioculturelles entre ce que présente le manuel et ce que préconise le programme :

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|--|--|-----|-----|
| 1-1- Représentation diversifiée | 1-1-1-la représentation exclut le jugement de valeur discriminatoire (préjugé) | | |
| 1-2- Représentation du contexte social | 1-2-1- La représentation prend en considération la diversité des milieux : - Urbain/rural - Pauvre/riche - Moderne/traditionnel | | |
| 2-1 - Présences des valeurs universelles | 2-1-1- La manuel véhicule des valeurs universelles comme : -L'amour de la patrie -La fraternité | | |

| | | | |
|--|-------------------------------|--|--|
| | -La solidarité -Le respect | | |
|--|-------------------------------|--|--|

3/ L'évaluation et sa conformité à l'approche par compétences :

| Critère | Indicateurs | Oui | Non |
|--------------------------------|--|-----|-----|
| 1-Conception de l'évaluation | <p>1-1-1-La conception de l'évaluation des apprentissages est définie dans le manuel scolaire comme une étape intégrée à la démarche. d'apprentissage.</p> <p>1-1-2-les moyens de l'évaluation favorisent les interactions entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apprenant/enseignant - apprenant/apprenants <p>1-1-3-Les moyens de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sont pertinents -aident l'apprenant dans son apprentissage. -permettent à l'apprenant de s'auto-évaluer. | | |
| 2-Les situations d'intégration | <p>2-1-1-Les situations d'intégration sont présentes.</p> <p>2-1-2-Les situations d'intégration prennent en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Culture algérienne -Environnement -Citoyenneté <p>2-1-3-les situations d'intégration amènent l'apprenant à mobiliser l'essentiel des acquis des apprentissages précédents.</p> | | |

4/La démarche enseignement/apprentissage proposée par le manuel

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|---|---|------------|------------|
| 1-Contenus et donnée pour chaque domaine d'apprentissage | 1-1-1-Les contenus couvrent l'ensemble des compétences préconisées par le programme | | |
| 2-Pertinence des données théoriques pour chaque domaine d'apprentissage | 2-1-1-Les contenus fournissent des données théoriques actuelles | | |
| 3-Normes d'écriture | 3-1-1-Les règles de bon usage de la langue et code écrit sont bien respectées. | | |

5/La présentation du manuel

| Critères | Indicateurs | Oui | Non |
|-------------------------|---|------------|------------|
| 1-La page de couverture | 1-1-1-La couverture contient les informations suivantes : -Le titre de l'ouvrage, -La discipline, -Le niveau scolaire. | | |

Résumé

Résumé :

Le manuel scolaire de FLE de quatrième année primaire, censé être un outil indispensable au processus d'enseignement /apprentissage du FLE, ne semble pas répondre réellement aux attentes des enseignants et aux besoins des élèves tel que conçu.

Effectivement, nous constatons que la conception est arbitraire, car, elle n'est conforme au programme officiel.

Ceci nous amène à réfléchir à une piste plus rigoureuse quant à l'exploitation du manuel en mettant en aval des critères pertinents entrant dans l'élaboration d'un bon manuel scolaire qui permet à l'enseignant de dispenser un enseignement /apprentissage efficace du FLE et qui aide l'élève à acquérir une méthodologie progressive le menant vers une utilisation autonome de ce matériel.

Mots clés :

Enseignement/apprentissage, manuel, programme, FLE, conformité.

Abstract :

The FFL textbook for fourth-grade, is suppose to be an important tool in the act of teaching / learning of the FFL, doesn't seems to meet with the expectations of teachers and the students need's as designed. Indeed, it is clear that its conception is random or arbitrary because it is not appropriate to the spirit of the official program. This leads us to consider more rigorous track by taking into consideration the relevant standers used in the elaboration of a good textbook that allows teachers to provide and effective teaching / learning of the FFL and helps students gain a progressive methodology that will lead them to the independent use of this material.

Keys words : Teaching/Learning, textbook, programm, FFL(French Foreign Language), conformity